

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS
DU LUNDI 19 JANVIER 2026 A 18H30

L'an deux mil vingt-six, le 19 janvier, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Thierry BRUN, Maire.

Étaient présents : Monsieur Thierry BRUN, Maire, Madame Isabelle CORNELOUP, Madame Monique MORNACCO et Madame Claudine BARRIE.

Membres nommés : Madame Armelle COLLINEAU, Madame Jocelyne VAYSSIERES, Mme Claudine QUERREC et Monsieur Dominique GRANDPIERRE,

Étaient absents excusés : Monsieur Mohammed NIFA et Madame Marie-Claude BOISMARTEL,

Était absent : Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES

ORDRE DU JOUR

1 - NOMINATION DE LA SECRETAIRE DE SEANCE

Sur proposition de M. le Président, en prenant la liste des membres par ordre alphabétique la secrétaire pour cette séance est Mme Claudine QUERREC.

2 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 NOVEMBRE 2025

Le compte-rendu est approuvé et signé par les membres présents.

3 – SECOURS D'URGENCE

Mmes CORNELOUP et MORNACCO ont été informées de ce dossier présenté en urgence en fin d'année.

La situation de Mme A., assistante sociale à la mairie de Stains, a été examinée.

Au 1er décembre, sa rémunération mensuelle s'élevait à 2 073 €, puis a été portée à 2 425 € à la suite d'une revalorisation intervenue en fin de mois.

Mme A. indique rencontrer des difficultés financières consécutives à la réception de deux PV pour un montant de 750 euros, et sollicite, à ce titre, une aide financière du CCAS d'un montant de 500 €.

Elle a été informée que la commission du CCAS se réunirait le 19 janvier 2026 pour étudier sa demande.

Après analyse du dossier, il apparaît que la prise en charge d'amendes par le CCAS ne semble pas justifiée, compte tenu notamment du niveau de ressources de Mme A. Une demande d'échelonnement auprès du Trésor public aurait du être envisagée.

La demande est donc soumise pour avis avant de donner une réponse à l'intéressée.

Le CCAS considère que le reste à vivre mensuel de Mme A., s'élevant à 1 226 euros, est suffisant pour lui permettre de faire face à cette difficulté financière passagère et qu'elle aurait pu solliciter un échelonnement de sa dette auprès du Trésor public.

Un bon alimentaire d'une durée de trois mois lui a toutefois été attribué.

4 - POINT SUR LES COFFRETS ET DINER-SPECTACLE DU 19 DECEMBRE :

Commande de 400 coffrets en octobre, suivie de 14 supplémentaires en décembre.

Coffrets : 338 Mairie, 76 livraisons

Pour info au 8 janvier, 16 coffrets n'avaient pas encore été récupérés.

Le total est de 414 coffrets.

478 réponses ont été enregistrées pour 599 Margencéens, dont 64 d'entre eux pour le repas du 19 décembre.

On observe une proportion plus importante de personnes qui font le choix du coffret, tout en maintenant le dîner-spectacle.

Le coût des coffrets s'élève à 8 528.40 euros.

Dîner/spectacle : 64 Margencéens présents

Le traiteur des Terroirs : 6 344.80 euros

Cave Pouteau : 939.78 euros.

Chocolats de Neuville : 478.80 euros

Le coût du repas s'élève à 7 763.38 euros

Spectacle de Magie : 2 990 euros

Soit un total général de : 19 281.78 euros

Le repas et les vins ont été de grande qualité mais, bien que globalement apprécié, le niveau du spectacle s'est révélé tout de même, moindre cette année.

Proposition : faire un sondage pour savoir si les seniors préféreraient que le spectacle et le repas aient lieu le soir ou le midi. Ce sondage pourrait être confié aux deux jeunes du service civique lors de leurs appels téléphoniques.

5 – POINT CINEMA :

Ciné-Margency a lieu chaque mois, le jeudi à 14h.

Pour la séance du jeudi 11 décembre consacrée à la diffusion de M. Aznavour, 22 personnes étaient présentes dont des résidents de l'EHPAD Le Boisquillon de Soisy-sous-Montmorency et de Korian d'Andilly.

Une autre séance a eu lieu le mercredi 15 janvier 2025 pour la diffusion « Une Affaire d'Honneur » (12 personnes) en raison d'un bus en panne.

Proposition : changer de salle pour rendre ce moment encore plus convivial ?
La fréquentation est en hausse et cette sortie est très appréciée et attendue par les résidents du Boisquillon et de Korian.

6 – UNIS-CITE PROJETS SANTE/AIDANTS ET SOLIDARITE SENIORS

Le 10 décembre 2025, nous avons accueilli deux jeunes volontaires Abir et Rayan en présents jusqu'au 17 juin 2026.

Leurs premiers appels téléphoniques ont commencé le jeudi 19 décembre afin d'organiser des visites de convivialité.

Ils sont tous deux, force de propositions et leurs actions sont très positives. Ils souhaiteraient monter un club de lecture et préparent des olympiades pour le vendredi 5 juin.

Suggestion : plutôt les organiser le samedi 6 juin.

7 - QUESTIONS DIVERSES

Les membres du CCAS sont cordialement invités à la fête d'anniversaire qui est en train de s'organiser pour célébrer les 100 ans de Frania, le 8 mars 2026, à 11h. Les détails de l'événement sont à venir.

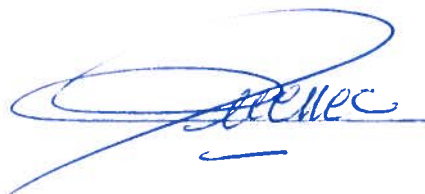
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h36.

Date de la prochaine réunion : le lundi 23 février 2026, à 18h30.

Thierry BRUN
Président du CCAS

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Claudine QUERREC
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, sweeping loop and a horizontal line at the end.